

Re : Demande de rendez-vous à Laurianne Rossi, députée et Président du CNB

À: Contact Réseau Vivre Paris, Cc: Alexandre Fernandez

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre message relatif à l'extension du principe d'antériorité. Je tiens à vous assurer de ma mobilisation quant au retrait de cette disposition, portée par plusieurs de mes collègues députés dans le cadre de la loi Engagement et Proximité, et espère vivement sa suppression lors de l'examen final de ce texte en commission mixte paritaire.

Son adoption serait en effet un très mauvais signal adressé aux établissements d'activités culturelles, touristiques et sportives, à l'heure où la lutte contre la pollution sonore doit tous nous mobiliser et où elle connaît un nouvel élan.

Mon agenda ne me permettra malheureusement pas d'organiser un entretien avec votre association d'ici l'examen final de cette loi mais je demeure à votre écoute par la suite et vous assure de ma mobilisation.

Bien à vous,

Laurianne ROSSI

Questeure de l'Assemblée Nationale Députée des Hauts-de-Seine (Bagneux, Malakoff, Montrouge) Présidente du Conseil National du Bruit (CNB) Membre de la Commission du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire

Tél.: 01.40.63.63.03 www.lauriannerossi.fr